

ARGENTINE (Buenos Aires)

RESULTATS MISSIONS

2012

- 16 novembre – 15 décembre 2011
- 22 février - 19 mars 2012
- 18 avril - 19 mai 2012

Recommandations stratégiques mettant l'accent sur le développement durable du secteur de production audiovisuel indépendant pour enfants.

Symposium de validation des recommandations regroupant les acteurs clés du secteur audiovisuel nationaux et internationaux (novembre 2012).

2013

Création par le Bureau Général des Industries Créative du Gouvernement de la ville de Buenos Aires d'une plateforme audiovisuelle pour enfants (Clya XXI).

Lancement d'une étude par Clya XXI sur les modes de consommation audiovisuelle favorisés par les enfants et les adolescents (tablettes, télévisions, téléphones portables, ordinateurs), afin d'améliorer la qualité du contenu dans n'importe quel format.

Organisation d'une conférence de deux jours, « Encuentro de Negocios de tv », 29-30 août 2013.

Présentation de l'étude exploratoire de Clya XXI, menée par des experts psychologues et de la télévision, à laquelle les enfants âgés de 4 à 15 des écoles publiques et privées de Buenos Aires ont participé. L'étude a été diffusée via les réseaux sociaux et site Web.

2014/
2015

Développement de la page Facebook du District de l'audiovisuel, créée le 16/07/2012, qui comprend les actualités, débats et sujets du secteur. La page a doublé ses adeptes en un an, et compte désormais presque 4000 fans : <https://www.facebook.com/DistritoAudiovisualBA?fref=ts>

Organisation de la 2^{ème} édition de la conférence « Encuentro de Negocios de tv », 21 août 2014, regroupant les agents les plus représentatifs de la production, diffusion et programmation dans le secteur de la télévision (près de 350 participants et 45 entreprises ayant soumis plus de 100 projets).

Des tables rondes ou débats consacrés aux enfants au cours du Salon du livre de Buenos Aires afin de promouvoir et de renforcer la convergence des secteurs et conduire à de nouveaux modèles commerciaux pour le secteur.

PROCHAINES
ETAPES

Développement d'un programme pour 2015 pour l'incubation des entreprises audiovisuelles, se concentrant, entre autres, sur le multimédia, le transmédia et les jeux vidéo

Évaluation des opportunités de travail avec les *clusters* de jeux vidéo afin d'avoir un lien direct avec le secteur.

BARBADOS

RESULTATS MISSIONS

2012	<ul style="list-style-type: none"> • 16 novembre – 15 décembre 2011 • 22 février - 19 mars 2012 • 18 avril - 19 mai 2012 	Recommandations politiques et stratégiques pour réformer les industries culturelles, l'entrepreneuriat culturel et les investissements.	Discussions et série d'ateliers sur les thèmes « construire des réseaux » et « travailler sur le plan international » pour les entrepreneurs culturels de la jeune génération (< 35 ans), (septembre à octobre 2012).	Rapport préliminaire commandé en juin 2012 à la société Barbados Tourism Investment Inc. en vue d'une cartographie des industries culturelles et créatives de l'île.
2013	Cartographie du secteur des industries culturelles entreprise par le Gouvernement et annoncée le 15/10/2013 à l'Assemblée législative par Stephen Lashley, Ministre de la Culture, des Sports et de la Jeunesse afin de déterminer dans quelle mesure le secteur contribue au produit intérieur brut du pays.			
2014/ 2015	Adoption (voté au Parlement en septembre 2013) et entrée en vigueur (2 février 2015) du Cultural Industries Development Bill . Ce cadre prévoit des crédits d'impôts pour les entreprises du secteur privé investissant dans la culture, supprime le droit de douane pour l'importation de produits nécessaires à la mise en place d'un projet culturel, prévoit la création d'un Fonds de développement pour les industries culturelles.	Création par le Ministère de la Culture d'un annuaire recensant les artistes du pays (www.barbadosartists.bb).	Mise en place d'un dialogue plus large et plus transparent au sujet de l'entrepreneuriat, en particulier avec les jeunes entrepreneurs.	Consultations régulières entre les différents départements gouvernementaux sur le secteur créatif.

PROCHAINES ETAPES	Changer la compréhension du potentiel économique du secteur culturel.	Stimuler une meilleure appréciation de l'entrepreneuriat au sein du secteur.	Faciliter le dialogue entre les ministères sur les industries culturelles.	Augmenter le nombre d'entreprises culturelles et créatives et nourrir l'entrepreneuriat.	Stimuler une plus grande production culturelle et la diffuser à plus grande échelle.	Inciter le secteur culturel à employer des stratégies entrepreneuriales durables.
----------------------	---	--	--	--	--	---

BURKINA FASO

RESULTATS MISSIONS

2012	<ul style="list-style-type: none"> • 6 - 20 May 2012 • 11 - 24 July 2012 	Stratégie de valorisation des arts et de la culture dans le système éducatif burkinabè.	Atelier de validation de la Stratégie en juillet 2012, regroupant 200 participants incluant les ministres de la culture, de l'éducation et de l'enseignement supérieur.			
2013	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Date de la mission : 8 - 18 octobre 2013</i> 	Rédaction d'un projet d'arrêté interministériel définissant le dispositif de gouvernance de la Stratégie (octobre 2013).	Établissement d'un plan de sensibilisation des milieux artistiques et scolaires aux enjeux de la Stratégie (octobre 2013).	Définition d'un programme expérimental de formation des enseignants aux méthodes de l'enseignement artistique par les ministères de l'Éducation, des Enseignements Secondaire et Supérieur et de la Culture et du Tourisme (octobre 2013).	Élaboration du cadre de concertation des institutions publiques et privées de formation artistique (octobre 2013).	
2014/ 2015	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Date de la mission : 7 - 17 décembre 2014</i> 	Adoption de la Stratégie par arrêté ministériel par le gouvernement (octobre 2015).	Mobilisation des partenaires techniques et financiers (voir objectif spécifique 8, action 1 de la Stratégie).	Élaboration d'un programme de travail en concertation avec le milieu universitaire, en prévision d'une révision des manuels scolaires (voir objectif spécifique 1, action 1 de la Stratégie).	Élaboration des curricula de formation artistique dans les écoles nationales de formation des enseignants (ENEP) (voir objectif spécifique 10, action 3 de la Stratégie).	Création d'un réseau de soutien pour des partenariats avec des ONG, l'UNICEF, les collectivités territoriales, des associations artistiques, sociales, la chambre de commerce et de l'industrie (voir objectif spécifique 8, action 4 de la Stratégie).

PROCHAINES ETAPES

Maintenant adoptée par le gouvernement, il faut poursuivre la mise en œuvre de la Stratégie.

CAMBODGE

RESULTATS MISSIONS

2012

- 17 juillet - 5 août 2012
- 21 - 30 septembre 2012

Adoption de recommandations et cadres conceptuels pour le renforcement des industries culturelles.

Identification des sous-décrets sur le renforcement de la production et de la diffusion culturelle pour le développement des industries créatives.

2013

- *Date de la mission :*
20 octobre - 3 novembre 2013

Révision du document de politique culturelle nationale par le Ministère de la Culture et les expertes en octobre 2013 et préparation d'un cadre stratégique.

Rédaction des projets de sous-décret sur le renforcement de la production et de la diffusion culturelle pour le développement des industries créatives (novembre 2013).

Elaboration d'un programme pour l'introduction de l'éducation à la gestion culturelle et le développement professionnel continu en arts et culture (novembre 2013).

Elaboration en octobre 2013 de cadres pour :

- la classification des industries créatives au Cambodge
- la cartographie culturelle
- le développement d'un Centre d'information et de documentation
- le développement des statistiques culturelles au Cambodge.

2014/
2015

- *Date de la mission :*
5-15 octobre 2014

Adoption de la première politique culturelle nationale du Cambodge (décembre 2014).

Elaboration du projet de Feuille de route 2015 – 2018 pour la mise en œuvre de la Politique culturelle nationale.

Révision du sous-décret sur le renforcement de la production et de la diffusion culturelle pour le développement des industries créatives.

Révision d'un projet transversal de perfectionnement professionnel continu dans les arts et la culture.

Soumission au gouvernement des documents élaborés.

PROCHAINES ETAPES

Mise en œuvre des priorités stratégiques de la Feuille de route.

Adoption des sous-décrets et du programme.

Intégration des sous-décrets et du programme dans deux annexes séparées de la politique culturelle.

RESULTATS MISSIONS

2012	<ul style="list-style-type: none"> • 15 - 30 avril 2012 • 8 - 23 juin 2012 	Projet de Déclaration de politique culturelle comme amorce du processus d'élaboration d'une politique culturelle nationale.	Projet validé en séance plénière de tous les participants et approuvé par le gouvernement par le biais d'une Commission Interministérielle en août 2012.	Recommandations spécifiques pour le développement du secteur de la musique.
2013	Adoption de la déclaration dite « Déclaration de Politique Culturelle du Gouvernement » en août 2013 par le Conseil des ministres.		Création par le ministre de la culture d'un Comité de pilotage ayant pour mission de rédiger un avant-projet de loi portant sur la Politique culturelle nationale.	Création du Comité de pilotage et nomination de ses membres par les arrêtés ministériels du 24 septembre 2013 et 28 septembre 2013.
2014/ 2015	Consultations au sein du Ministère de la culture sur les principes et actions prévues dans la déclaration de politique culturelle.		Mise en place des organes du Comité de pilotage.	
PROCHAINES ETAPES	Rédaction de l'avant-projet de politique culturelle nationale.			

HAÏTI

RESULTATS MISSIONS

2012

- 25 octobre - 4 novembre 2012
- 8 - 18 décembre 2012

Rédaction d'une stratégie de promotion et de développement du secteur du livre.

Propositions pour réviser le cadre normatif en ce qui concerne le droit d'auteur et les droits voisins.

2013

Révision du cadre normatif concernant le droit d'auteur et les droits voisins par le Bureau du droit d'auteur.

2014/
2015

Réunions de suivi qui ont été organisées sur l'initiative des ayants droits du droit d'auteur.

Elaboration et publication d'un document sur la politique du livre par la Direction nationale du Livre d'Haïti (juin 2014). Le travail, confié à un consultant, a été jugé par la profession de faible qualité.

PROCHAINES ETAPES

Finalisation du cadre normatif concernant le droit d'auteur pour soumission au cabinet du ministre de la culture pour approbation.

Restitution de la Stratégie sur le secteur du livre.

HONDURAS

RESULTATS MISSIONS

2012	<ul style="list-style-type: none"> • 26 juin - 6 juillet 2012 • 26 juillet - 11 août 2012 	Ateliers et conférences destinés aux membres de l'équipe nationale, acteurs régionaux, gestionnaires culturels et artistes sur la gouvernance de la culture au Honduras. Plus de 600 personnes y ont participé.	Stratégie concernant trois projets prioritaires à développer dans le secteur des industries culturelles et créatives.
2013	Remise de la Stratégie aux conseils régionaux en septembre 2012.	Développement d'un guide du citoyen en décembre 2012 par le Ministère de la planification et de la coopération internationale.	Encouragement par le Ministère de la planification et de la coopération internationale de la participation public-privé dans les différents comités chargés d'élaborer les 3 projets prioritaires.
2014/ 2015	Mise en œuvre de la Stratégie concernant les 3 projets prioritaires si le Ministère de la planification et de la coopération devait recevoir des crédits.		

PROCHAINES ETAPES

Fin 2013, le nouveau gouvernement a supprimé le Ministère (SEPLAN) bénéficiaire de l'assistance technique. A ce jour, aucun partenaire au sein d'un autre ministère n'a pu être identifié.

KENYA

RESULTATS MISSIONS

2012	<ul style="list-style-type: none"> • 11 - 20 septembre 2012 • 3 - 15 octobre 2012 	Formations de formateurs issus de la société civile et du secteur public dans les domaines de la musique et des arts visuels axées sur les TIC.	Formulation de recommandations sur la manière d'améliorer le secteur créatif.	Constitution d'un groupe de travail, présidé par un membre élu, chargé de veiller à ce que ces recommandations soient développées et appliquées.	Création au cours de la formation d'un réseau d'artistes à travers une association nationale : l'Association des praticiens créatifs du Kenya (Kenya CREAPA).
2013	Cartographie des industries culturelles et créatives au Kenya réalisée en mai 2012, en collaboration avec le secrétariat de la Communauté d'Afrique de l'Est (document disponible mais non public).		Ateliers de renforcement des capacités pour les formateurs dans le secteur de la musique et des arts visuels dans les huit régions du pays, organisés par le Département de la Culture du Ministère des Sports, de la Culture et des Arts (novembre et décembre 2012).	Organisations d'expositions régionales et nationales en arts visuels par le Département de la Culture (novembre et décembre 2012).	
2014/ 2015	Concernant la cartographie, saisie des données par le Bureau national des statistiques du Kenya.	Développement du portail culturel en ligne pour la commercialisation des biens et services culturels pour les artistes enregistrés au sein du Département.	Hébergement du portail culturel sur les serveurs Web du gouvernement et mise en relation avec le site Web du Ministère afin d'améliorer le contenu culturel.	Organisation annuelle des ateliers de renforcement des capacités, des expositions d'arts visuels et des festivals de musique régionaux (mai 2014).	

MALAWI

RESULTATS MISSIONS

2012

• 28 août - 11 septembre 2012
• 18 septembre - 3 octobre 2012

Recommandations pour une révision du projet de Politique culturelle nationale, la restructuration du Département de la culture, l'adoption de mesures législatives pour les industries culturelles, un renforcement du financement public de la culture, l'élaboration d'une stratégie de levée de fonds.

20 sessions de formation sur la gestion culturelle et l'entreprenariat pour les fonctionnaires du ministère de la Culture, les opérateurs culturels et les artistes, y compris les femmes (septembre à octobre 2012).

2013

Révision du document de Politique culturelle validé par les autres divisions du Département de la Culture. Le Département a présenté le projet de document aux représentants du Bureau du Président et du Cabinet, puis l'a soumis au Comité du Cabinet chargé de la culture.

Création d'un « Bureau des Normes et des Classifications » pour changer l'approche concernant la censure afin d'atteindre une plus grande liberté d'expression et des droits artistiques. Il a été intégré à l'une des divisions du département de la Culture du Ministère du Tourisme et de la Culture.

Elaboration d'un site web officiel du Département de la culture pour la promotion des industries culturelles du pays.

Atelier de formation des organisateurs de festivals culturels et artistiques à Blantyre (29-30 avril 2013).

2014/
2015

Approbation du document de Politique culturelle par le Bureau du Président de la République.

Poursuite de la réforme au sein du Bureau des normes et des classifications : consultations avec les différentes parties prenantes sur la question de la régulation de la distribution, reproduction et présentation publiques de films (classification des divertissements et publications publics), élaboration d'un projet de loi transmis pour validation au Ministère de la justice.

Lancement du site web du Département de la culture : www.culture.gov.mw. Une page facebook pour le Malawi Cultural Festival (MaCFest) a également été créée.

Publication du document stratégique intitulé « Investment and Development Strategy for the Film Industry in Malawi, 2015-2020 », Film Association of Malawi (FAMA) (financé par le FIDC).

Consultations sur l'avenir de l'industrie du film au Malawi et organisation d'un séminaire consultatif de suivi destiné aux promoteurs d'événements artistiques et culturels ainsi qu'aux organisateurs de festival.

PROCHAINES ETAPES

Lancement de la politique culturelle révisée adaptée à la mise en œuvre de la Convention, notamment les consultations avec les secteurs public et privé pour l'établissement du *National Arts and Heritage Council* (NAHeC).

Présentation du projet de loi concernant la régulation, la distribution, la reproduction et la présentation publique de films (classification des divertissements et publications publics) au Cabinet et à l'Assemblée nationale.

Poursuite des consultations au sein du ministère et avec les différentes parties prenantes de la gouvernance de la culture.

MAURICE

RESULTATS MISSIONS

2012

- 2 - 24 juin 2012
- 11 - 18 août 2012
- 4 - 22 septembre 2012

Stratégie pour les industries culturelles intitulée
« L'économie de la culture à Maurice : Stratégie
et plans d'action ».

8 ateliers organisés en septembre 2012 auxquels ont
participé plus de 250 représentants de la société civile.

2013

Organisation d'un atelier par le Ministère des
arts et de la culture avec 250 artistes pour
réviser le Livre blanc sur les industries
culturelles, consulter la société civile et créer
un Comité de suivi (27 juillet 2013). La
Stratégie pour les industries culturelles des
experts a été distribuée aux artistes avant
l'atelier.

Organisation d'une réunion du Comité de suivi
(12 août 2013) au Ministère des Arts et de la
Culture comprenant un représentant de
chaque panel de l'atelier. Les
recommandations du Comité ont été
compilées pour être insérées dans le Livre
blanc qui a été soumis au gouvernement.

Création du réseau Arterial à Maurice
(ONG) en 2013.

2014/
2015

Elaboration, approbation par le gouvernement et publication du
projet de Livre blanc « Creative Mauritius – Vision 2025 » :
http://culture.gov.mu/English/DOCUMENTS/CREATIVE_MAURITIUS_VISION_2025_WEB_VERSION.PDF.

Processus de consultation du public et des parties prenantes (plus de
11 institutions gouvernementales) pour examiner les propositions
contenues dans le Livre blanc (avril 2014).

PROCHAINES
ETAPES

Elaboration d'un plan de mise en œuvre à court, moyen et long termes ainsi que ses implications financières pour
mettre en œuvre le Livre blanc.

RESULTATS MISSIONS

2012	<ul style="list-style-type: none"> • 11 - 22 juillet 2012 • 9 - 16 septembre 2012 • 18 - 25 novembre 2012 	Stratégie d'intervention de l'Agence de Promotion des Entreprises et Industries Culturelles (APEIC) pour la structuration des filières culturelles au Niger.	Plan d'action (2013-2015).	Renforcement des capacités de l'équipe APEIC (formation en septembre 2012) et renforcement institutionnel de l'APEIC.	Identification des structures et acteurs pertinents susceptibles d'accompagner l'APEIC dans le développement des entreprises culturelles du Niger et disposées à signer un accord de partenariat durable.		
2013	<ul style="list-style-type: none"> • Date de la mission : 26 août - 3 septembre 2013 	Mise en relation par l'APEIC des entrepreneurs avec le secteur bancaire facilitant ainsi l'accès au financement (août 2013).	Mise à disposition d'un espace de travail destiné aux entrepreneurs culturels (fonds documentaire, moyens bureautiques, accès internet) et promotion des entreprises et des produits culturels (organisation d'une Foire des entreprises et industries culturelles en février 2014).	Création d'un site internet (http://www.apec-niger.net) et élaboration d'un guide « entreprendre au Niger dans le secteur culturel ».	Élaboration d'outils pour des formations d'entrepreneurs culturels en coopération avec la Chambre de commerce, d'industrie et de l'artisanat du Niger (particulièrement sa Maison de l'entreprise).	Révision en septembre 2013 du Plan d'action 2014 et 2015.	Élaboration en septembre 2013 du document d'orientation pour l'identification des marchés prioritaires dans les filières des industries culturelles.
2014/ 2015	Elaboration des outils pour la planification et l'évaluation des activités de l'APEIC : un Plan d'action modifié pour les derniers mois de l'année 2014 et un Plan d'action pour 2015 ; un canevas de suivi trimestriel de la mise en place de ces Plans d'action et l'identification des obstacles rencontrés.	Exploration des opportunités de financements tant nationales qu'internationales qui pourraient soutenir et pérenniser l'action de l'APEIC.	Analyse des progrès réalisés au fil des missions ainsi que les difficultés rencontrées, notamment en ce qui concerne les ressources humaines et financières, les problèmes administratifs et ceux d'ordre politico-institutionnel.	Organisation d'un atelier d'information sur le thème de l'accès aux marchés internationaux et les techniques d'approche à adopter.	Bilan des 4 années d'existence de l'APEIC en présence de 5 ministres.	Réalisation par l'APEIC d'un rapport annuel d'activités.	
PROCHAINES ETAPES	Décentralisant des services de conseils et d'expertise fournis par l'organisation aux entrepreneurs culturels dans 2 régions pilotes sur les 8 que compte le pays.	Développant le site Internet pour fournir des outils en ligne aux entrepreneurs culturels.	Réalisant une étude de faisabilité sur l'opportunité d'ouvrir une vitrine de l'APEIC à Paris et à Bruxelles.	Poursuivant les consultations avec les ministères de la culture et des finances pour assurer la pérennisation des ressources financières de l'APEIC.			

SEYCHELLES

RESULTATS MISSIONS

2012	<ul style="list-style-type: none"> • 3 - 31 janvier 2012 • 23 mars - 16 avril 2012 	Projet de Politique sur les industries créatives axé sur les compétences et la formation.	Document préliminaire: <i>Implementation Strategy for Music Industry Development</i> présentant les différents segments de l'industrie musicale et une série de recommandations associées à un échéancier pour les mettre en œuvre.	Soumission de ces documents lors d'ateliers de validation organisés en avril 2012 par le Département de la Culture et le Conseil national des Arts et regroupant 56 participants (organismes gouvernementaux, artistes, agents culturels, partenaires et intervenants).
2013	Présentation au Cabinet des ministres du projet de politique sur les industries créatives, ainsi que du projet de Stratégie pour le développement de l'industrie de la musique par le ministre du Tourisme et de la Culture (décembre 2012).	Approbation des deux projets par le Cabinet des ministres (2013).	Soumission au Conseil des ministres des fonctions de la Création de l'Agence seychelloise pour les industries créatives (septembre 2013).	Elaboration d'une stratégie culturelle de la Commission de l'Océan indien basée sur la politique pour les industries créatives.
2014/ 2015	Approbation des fonctions de l'Agence seychelloise pour les industries créatives par le gouvernement.	Rédaction de documents officiels pour opérationnaliser la politique sur les industries créatives par l'Agence seychelloise pour les industries créatives.	Mise en œuvre des recommandations de la Stratégie pour le développement de l'industrie de la musique par l'Agence seychelloise pour les industries créatives .	
PROCHAINES ETAPES	Opérationnalisation de l'Agence seychelloise pour les industries créatives.	Début de la mise en œuvre de la politique sur les industries créatives.	Application de la Stratégie pour le développement de l'industrie de la musique.	



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Diversité
des expressions
culturelles



With funding from
the European Union

VIET NAM

RESULTATS MISSIONS

2012	<ul style="list-style-type: none"> • 15 - 30 avril 2012 • 8 - 22 juillet 2012 	Mécanisme financier pour développer des industries créatives au Viet Nam.	Cadre de travail <i>Creative Viet Nam – A Framework for Growth, Competitiveness & Distinctiveness</i> qui comprend un plan d'action à court et à moyen termes pour les années 2012-2014, 2015-2017 et 2018-2020.			
2013	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Date de la mission : 15 - 22 septembre 2013</i> 	Organisation par le Ministère du Commerce et de l'Industrie de la ville de Hanoï et par Le Brothers d'un atelier intitulé « Recognising the creative industries in Hanoi » afin d'identifier les questions clés relatives aux industries créatives et culturelle à Hanoï (avril 2013).	Formation et mentorat pour les responsables des stratégies et politiques pour les industries culturelles et créatives (modèles et approches de l'investissement, réglementation).	Elaboration de la première Stratégie nationale pour les industries créatives au Viet Nam en septembre 2013.	Travail de plaidoyer et de partenariat pour assurer l'engagement à grande échelle envers les recommandations de la Stratégie.	Présentation de la Stratégie lors d'un sommet politique majeur en décembre 2013 avec la présence de l'UE, dans le cadre d'un événement pour la Fondation Asie-Europe.
2014/ 2015	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Date de la mission : 1^{er} - 11 juin 2014</i> 	Appui au processus de consultation sur la Stratégie nationale pour les industries créatives par le développement de la méthodologie de consultation et par la facilitation de l'atelier de consultation nationale.	Mise en œuvre du Plan d'action joint à la Stratégie, notamment par l'élaboration d'une proposition pour le développement des arts visuels, basés sur une enquête de terrain sur la situation réelle du secteur au Viet Nam.	Identification des ressources financières permettant d'assurer la durabilité des résultats et de poursuivre l'opérationnalisation.		
PROCHAINES ETAPES	Adoption de la Stratégie par le gouvernement.		Début d'opérationnalisation de la Stratégie sur les industries créatives.			